

## **Une politique d'internationalisation chère au lycée François Marty**

Le lycée François Marty est un lycée catholique d'enseignement relevant du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et faisant partie de la fédération du CNEAP (Conseil National des Etablissements Agricoles Privés). Il se situe à Monteils, dans l'Aveyron, au cœur du villefranchois, un territoire riche sur le plan historique et culturel, sur le plan agricole et sur le plan agro-alimentaire avec de nombreux produits sous signes officiels de qualité :

- Label rouge : le Veau d'Aveyron et du Ségala
- AOP : le Roquefort, le Rocamadour, le Salers, le Laguiole, l'Estaing, le vin de Marcillac...
- IGP : l'agneau de l'Aveyron

De nombreux produits agricoles et agro-alimentaires issus de l'Agriculture Biologique s'y développent également.

Le lycée François Marty accueille 270 élèves, étudiants et apprenants adultes et forme de jeunes lycéens et étudiants dans quatre domaines de compétences :

- l'écologie – nature – environnement
- la production agricole
- le machinisme – agroéquipement – mécanique
- les carrières sanitaires et sociales – service aux personnes.

Au niveau des formations supérieures, il propose :

- un BTSA Technico-Commercial spécialité Produits Alimentaires et Boissons
- un BTSA ACSE (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole)
- une Licence Professionnelle option « Marketing des Produits Alimentaires » en partenariat avec l'I.U.T. de Figeac (46).

Le lycée propose également aux jeunes accueillis un panel d'activités sportives (moto-enduro, football, équitation et raids multi-activités).

Constituée d'enseignants investis, l'équipe du lycée François Marty est soudée autour d'un même projet d'établissement : celui de permettre à chacun de grandir dans toutes ses dimensions intellectuelles, corporelles et spirituelles.

Elle est également centrée sur l'orientation de chacun et l'accompagnement du projet personnel de l'élève, que ce projet soit déjà construit ou qu'il ait à émerger.

C'est ainsi que le lycée François Marty s'est naturellement construit autour de la coopération internationale pour laquelle il s'investit depuis de nombreuses années. Ainsi, il a noué des liens privilégiés avec de nombreux pays dans le monde au travers :

- de stages à l'étranger des BTS avec une large palette de pays d'accueil membres de l'UE (Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Croatie, Espagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal) mais aussi Argentine, Burkina-Faso, Brésil, Canada, Costa-Rica, Etats-Unis, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Suisse... Parmi ces stages, certains se sont déroulés dans le cadre des mobilités Erasmus grâce à notre participation au Consortium ERASMIP
- d'actions menées par les lycéens : collecte de jouets, de médicaments, de livres, envoi de matériel pour l'Afrique (la Ferme de Guié au Burkina-Faso – Madagascar...)
- d'échanges linguistiques ou de découverte d'autres cultures :

- accueil d'élèves venus en France (Croatie, États-Unis)
- accueil d'assistants linguistiques ou de volontaires européens (Allemagne, Turquie, Russie, Italie)
- découverte d'autres cultures par les voyages (Pays-Bas, Grèce, Espagne, Autriche, Croatie...)

Du projet « Le bœuf a la patate » (2011-2014) au petit dernier « Lamb and olive oil, what else ? » (2017-2020) en passant par celui intitulé « Europe we can » (2015-2017), le lycée François Marty a mené de grands projets d'échanges (Comenius Regio et Erasmus) avec le lycée agricole croate de Porec et celui de Pula, commune jumelée à notre ville de rattachement. Ces projets sont l'occasion d'échanges qui vont au-delà du programme mené.

Ces actions ont pour objectif de valoriser les productions d'un territoire mais elles s'inscrivent aussi dans une finalité pédagogique puisqu'elles permettent, à chaque fois, des échanges linguistiques et culturels.

Dans la continuité des actions menées sur le lycée, notre établissement souhaite poursuivre sa stratégie d'internationalisation au niveau de la formation supérieure avec la mise en œuvre d'une politique d'ouverture, notamment au niveau des stages à l'étranger.

Conformément à l'axe « OUVERTURE » du projet d'établissement, le lycée souhaite pérenniser les échanges européens via Erasmus+.

### **Les atouts d'Erasmus+ pour la stratégie d'internationalisation et de modernisation de notre établissement**

Le programme Erasmus+ contribue à la modernisation de notre établissement dans la mesure où il propose aux étudiants des possibilités d'ouverture riches en termes d'acquisition de compétences professionnelles, de rencontres, d'échanges, de connaissance mutuelle et, ainsi, de rapprochement.

Participer au programme Erasmus+ permet également à notre établissement davantage de visibilité et de compétitivité, d'employabilité et d'engagement social.

En outre, participer au programme Erasmus+ favorise l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que la préparation des étudiants à vivre et à travailler dans un monde globalisé. Notre établissement considère que le renforcement de la mobilité internationale des étudiants (surtout sortante) ainsi que la recherche de partenariats stratégiques sont deux priorités importantes de notre politique d'internationalisation.

Le lycée François Marty souhaite s'inscrire dans une dynamique forte d'internationalisation de l'enseignement supérieur en Europe car il y voit une réponse en constante évolution à la mondialisation.

Nous souhaitons développer la mobilité des étudiants et des personnels pour enrichir les pratiques professionnelles, les compétences linguistiques et interculturelles et ainsi développer l'employabilité de nos jeunes (en France mais aussi sur l'ensemble du territoire européen) en permettant une meilleure adaptation aux évolutions des métiers et un développement optimal des qualifications.

### **Nos objectifs de construction d'un espace européen de l'éducation**

Déjà engagé dans le programme Erasmus+, notre établissement est conscient de l'impact positif de la participation des étudiants à ce programme en termes de sentiment

d'appartenance à l'espace européen. En favorisant leur autonomie, Erasmus+ favorise ainsi leur engagement et leur citoyenneté.

Aujourd'hui, nous souhaitons développer des activités s'inscrivant dans :

- l'action clé1 « Mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur » à des fins d'éducation et de formation.

- l'action clé2 « Coopération entre organisations et institutions » avec le développement de partenariats de coopération et échanges de pratiques.

À travers ces actions, nous visons plusieurs objectifs qui s'inscrivent dans les priorités de la politique de l'UE en matière d'enseignement supérieur :

- **Priorité 1 : Augmenter les niveaux de qualification et renforcer la dimension sociale de l'enseignement supérieur.**

- **Les mobilités sortantes**

En proposant une formation avec une ouverture internationale forte, le lycée François Marty souhaite encourager la poursuite d'études supérieures des étudiants afin qu'ils puissent développer leur niveau de qualification en accord avec les priorités de l'UE (60 % environ de nos étudiants de 1<sup>ère</sup> année BTS sont issus de la filière professionnelle).

En adéquation avec les objectifs d'un Espace Européen de l'Éducation, nous souhaitons également faciliter la poursuite d'études post-BTS en permettant à nos étudiants de :

- connaître deux langues en plus de leur langue maternelle
- réaliser un stage de deux mois à l'étranger pour se former et acquérir de nouvelles compétences
- découvrir une nouvelle culture et développer leur ouverture d'esprit.

Le lycée François Marty souhaite également favoriser les mobilités sortantes du personnel de l'enseignement supérieur.

Elles ont pour objectif premier de développer les compétences des enseignants pour qu'ils puissent dispenser un enseignement pertinent et de qualité en phase avec les attentes des recruteurs. En effet, les métiers auxquels amènent les BTS ACSE et TC sont empreints d'une forte dimension internationale. Les futurs diplômés exercent souvent leur mission sur des zones géographiques étendues.

Nous attendons également des mobilités sortantes du personnel de l'enseignement supérieur qu'elles enrichissent les pratiques pédagogiques tout en dynamisant et fédérant les équipes.

L'objectif général de ces mobilités sortantes est de développer les compétences transversales et génériques ainsi que les compétences linguistiques qui donneront accès plus facilement à un niveau de qualification supérieur.

- **Les mobilités entrantes**

Nous envisageons d'accueillir du personnel de l'enseignement supérieur venant de pays de l'UE et ce pour divers objectifs :

- enrichir les savoir et savoir-faire de nos étudiants et des intervenants
- développer et renforcer les partenariats entre établissements.

De plus, à moyen terme, lorsque la semestrialisation sera mise en place pour nos formations BTS, nous souhaitons accueillir des étudiants venant de pays de l'UE.

- **Priorité 2 : Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur, y compris par une coopération entre les établissements d'enseignement et le marché du travail.**

La modernisation et l'internationalisation de notre établissement sont étroitement liées à la mise en place des activités de mobilité puisque les compétences développées par les étudiants et le personnel de l'enseignement supérieur seront réinvesties et participeront à l'excellence de nos programmes de formation.

En favorisant les mobilités des étudiants, nous leur offrons la possibilité d'accéder à des stages de qualité, adaptés à leur projet personnel, tournés sur l'international et en adéquation avec les enjeux d'un monde globalisé.

Ces mobilités, rendues possibles par le développement de nos partenariats avec des établissements de l'enseignement supérieur, permettront de former des étudiants autonomes et aptes à répondre aux attentes du marché du travail.

- **Priorité 3 : Améliorer la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transfrontalière**

Le lycée François Marty a déjà mis en place des collaborations avec des établissements d'enseignement secondaire disposant également de section d'enseignement supérieur. Nous communiquerons auprès de ces établissements sur nos projets de mobilité afin de développer diverses formes de partenariats et d'alliances avec les pays d'accueil.

Nos différents moyens de communication (site internet, réseaux sociaux...) nous permettront également d'informer les partenaires potentiels (Établissements d'Enseignement Supérieur, entreprises) de notre volonté de développer des projets de mobilité.

Tout ceci contribuera à la construction d'un espace européen de l'éducation dans lequel les étudiants mais aussi les enseignants pourront améliorer la qualité des divers savoir et savoir-faire.

**Priorité 4 : Alliances de la connaissance**

L'objectif principal des mobilités est d'encourager l'innovation dans l'enseignement supérieur, les entreprises et l'environnement socio-économique au sens large.

Au cours de leur formation ou de leurs pratiques professionnelles, les étudiants et le personnel de l'enseignement supérieur sont invités à mener une réflexion générale autour de l'innovation en matière de digitalisation et de pratiques respectueuses de l'environnement. Cette pratique participe à développer leur esprit critique en réaffirmant leur engagement civique et citoyen. Les mobilités finalisent ce travail et leur permettent d'élaborer de nouvelles approches innovantes et multidisciplinaires, de faciliter les échanges et la création commune de connaissances.

**Priorité 5 : Améliorer la gestion et le financement**

Notre établissement, sous le statut d'association loi 1901, bénéficie d'une gestion à la fois souple et transparente. La diversité des financements est recherchée en permanence, que ce soit auprès des entreprises ou des organismes publics.

Notre participation au programme Erasmus+ permettra d'améliorer l'autonomie et la responsabilisation de notre établissement d'enseignement supérieur, incluant une participation élargie des acteurs aux processus décisionnels (par exemple à nos étudiants, entreprises locales partenaires, la région...) tout en permettant un retour sur investissement dans l'enseignement supérieur et dans les entreprises.